

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1997 B 60031 Numéro SIREN : 390 507 473 Nom ou dénomination : APC INGENIERIE
--

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2019 sous le numéro de dépôt 20688

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion - P.A.de la Biliais Deniaud
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

* * *

COMPTES CLOS AU 31.12.2018
Approuvés par l'AGOA des associés du 28 juin 2019

* * *

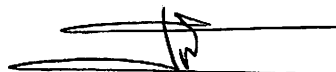
Bilan - Compte de Résultat - Annexe

Décision d'affectation du résultat

Rapport du Commissaire aux Comptes

* * *

Copie certifiée conforme,
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'W' or 'M' shape with a horizontal line extending to the right.

Documents de synthèse

BILAN ACTIF

				Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement					
		Frais de développement		2 500		2 500	
		Concessions, brevets et droits similaires		26 053	23 848	2 205	
		Fonds commercial (1)		5 336		5 336	5 336
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains					
		Constructions					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		499 245	313 632	185 613	132 878
		Autres immobilisations corporelles		413 763	195 530	218 233	210 952
		Immobilisations en-cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)					
		Autres participations		250		250	250
		Créances rattachées à des participations					
		T.I.A.P					
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
		Autres immobilisations financières		26 570		26 570	1 524
Total (II)				973 718	533 010	440 707	350 940
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements		10 511		10 511	3 442
		En-cours de production de biens					
		En-cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés					27 890
		Clients et comptes rattachés (3)		1 133 639	13 018	1 120 621	998 430
		Autres créances (3)		209 137		209 137	151 475
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé					
		V.M.P (dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	)	458 973		458 973	499 698
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)			11 451		11 451	11 464
	Total (III)			1 823 711	13 018	1 810 693	1 692 399
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement d'obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I à VI)			2 797 429	546 028	2 251 401	2 043 339
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé : 48 492)	48 492	48 492
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 480	12 480
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :)		
	Réserve légale (3)	4 850	4 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours)		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	733 169	484 653
	Report à nouveau		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	109 493	248 515
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		908 484	798 991
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	26 500	16 500
	Provisions pour charges		
	Total (III)	26 500	16 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	256 428	236 586
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 282	3 814
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 133	419 057
	Dettes fiscales et sociales	532 220	536 331
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	3 903
	Autres dettes	11 086	28 156
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		1 316 417	1 227 848
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 251 401	2 043 339
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	(2) Dont Ecart de réévaluation libre		
	(2) Dont Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 141 541	1 046 259
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			



COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période				12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
		3 098 981		3 098 981	2 851 782
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	3 098 981		3 098 981	2 851 782
	Production stockée				-13 575
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	1 767
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			13 714	8 839
	Autres produits (1) (11)			15 183	29
Total des produits d'exploitation (2) (I)				3 130 878	2 848 843
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			129 831	107 141
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-7 069	3 306
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			1 495 566	1 310 264
	Impôts, taxes et versements assimilés			50 109	52 588
	Salaires et traitements			964 880	860 624
	Charges sociales (10)			341 804	285 596
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			85 932	62 412
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			6 200	4 010
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)			2 307	452
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			3 069 560	2 686 393
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				61 318	162 450
OPERATIONS EN COMMUN	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				4
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			4	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				0
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			5 500	
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)				5 504	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				5 500
	Intérêts et charges assimilées (6)			1 919	2 059
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)				1 919	7 559
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				3 585	-7 555
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)				64 903	154 895

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	957	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 613	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	4 570	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	1 635	3 806
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	10 000	11 500
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 635	15 306
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-7 065	-15 306
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-51 656	-108 926
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 140 952	2 848 847
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 031 458	2 600 332
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		109 493	248 515

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		
	(2)	Dont - Produits de locations immobilières	70	70
		- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier	8 544	7 994
		- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		
	(9)	Dont transferts de charges	13 184	8 489
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives		
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes	3 098 980,75	2 851 782,47
	(15)	Résultat en Euros et centimes	109 493,35	248 515,25

Annexe



Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le Plan Comptable Général en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

- AMORTISSEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Logiciels: | 1 an |
| - Matériels & outillages: | 3 à 5 ans |
| - Agencements: | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport: | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique: | 3 à 10 ans |

-PROVISIONS POUR DEPRECIATION D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité, si il n'a pas été mis en place des opérations de couverture de change.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'entreprise constate en engagement hors bilan l'intégralité des engagements déterminée de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probabilisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite.

Faits caractéristiques

- Le site de Paris est désormais localisé avenue Morin à Morangis - 91 240

Immobilisations

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement		2 500		2 500
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 203	2 700		23 903
Total	28 689	5 200		33 889
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	395 385	103 860		499 245
- Autres immobilisations corporelles				
. instal, agencements, aménagements divers	242 590	26 331		268 921
. matériel de transport	48 100	630		48 730
. matériel de bureau	81 480	14 632		96 112
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	767 555	145 453		913 008
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	250			250
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	7 024	26 570	7 024	26 570
Total	7 274	26 570	7 024	26 820
Total général	803 518	177 223	7 024	973 718



Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 203	495		21 698
Total	23 353	495		23 848
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	262 507	51 125		313 632
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	69 121	20 346		89 467
. Matériel de transport	20 361	7 658		28 019
. Matériel de bureau	71 735	6 308		78 043
. Emballages récupérables, divers				
Total	423 724	85 437		509 161
Total général	447 077	85 932		533 009

Créances

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	26 570	26 570	
Clients douteux ou litigieux	3 998	3 998	
Autres créances clients	1 129 640	1 129 640	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	8 750	8 750	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	850	850	
Impôts sur les bénéfices	114 737	114 737	
Taxe sur la valeur ajoutée	78 740	78 740	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	6 061	6 061	
Charges constatées d'avance	11 451	11 451	
Totaux	1 380 797	1 380 797	
(1) Montants des			
- Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Notes sur le passif



Dettes

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	256 428	81 552	138 840	36 036
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	502 133	502 133		
Personnel et comptes rattachés	192 691	192 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 270	94 270		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	219 254	219 254		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	26 005	26 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	2 268		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	11 086	11 086		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 304 135	1 129 259	138 840	36 036
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	85 917	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 502			

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		16 500	10 000		26 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		16 500	10 000		26 500
DEPRECIATIONS					
sur Immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières	5 500		5 500	
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		7 348	6 200	530	13 018
Autres dépréciations					
Total (III)		12 848	6 200	6 030	13 018
Total (I + II + III)		29 348	16 200	6 030	39 518
dont dotations et reprises	- d'exploitation		6 200	530	
	- financières			5 500	
	- exceptionnelles		10 000		
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I					



Autres informations

Indemnités de départ en retraite

Les engagements sont estimés à 194 000 € à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ du salarié à son initiative.

Les principaux paramètres sont:

- taux d'actualisation: 1.57 %
- taux d'évolution des salaires: 2.00 %
- taux de turn-over faible

Un contrat de versement au profit des passifs sociaux est signé depuis fin 2017. Le montant à la clôture de cet exercice n'est pas significatif.

Evènements post-clôture

Néant.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE, est constaté en diminution des charges de personnel pour 47 617 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait, indirectement, à donner une rémunération individuelle.

APC INGENIERIE
Société par actions simplifiée au capital de 48 492 euros
Siège social : 3 rue Albert de Dion - P.A. de la Biliais Deniaud
44360 VIGNEUX DE BRETAGNE
RCS NANTES 390 507 473

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 109 493 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 109 493 euros

Prélèvement sur le compte "autres réserves" 270 507 euros
Qui s'élève ainsi à 462 662 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à 380 000 euros

Conformément à l'article 12.3 des statuts de la Société, à titre de dividende versé à la société T2S Conseil, titulaire de 1 886 actions de préférence de catégorie « B », soit 201,48 euros (arrondi) par action. Aucun dividende n'étant versé à la société GEOLIA, titulaire de 808 actions ordinaires de catégorie « A ».

Le plafond du dividende prioritaire attaché aux actions de catégorie « B » étant atteint (380 000 €), les actions de catégorie « B » sont automatiquement et de plein droit converties en actions ordinaires de catégorie « A », à raison d'une action de catégorie « B » pour une action de catégorie « A ».

Conformément à la législation en vigueur, le montant des dividendes est ventilé ainsi qu'il suit :

Montant distribué	Eligible à l'abattement de 40%	Non éligible à l'abattement de 40%
380 000 €	380 000 € soit 201,48 € (arrondi) par action	Néant

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

***Cette résolution est adoptée par 26.944.. voix ayant voté pour
.....0..... voix ayant voté contre
et0..... voix s'étant abstenues***

Certifié conforme
Le Président
La société T2S Conseil



THIERRY LOUBIERE

**Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la
Compagnie Régionale de
VERSAILLES**

APC INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud

3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

clos le 31 Décembre 2018

APC INGENIERIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 48 492 euros

P.A. de la Billais Deniaud

3 rue Albert de Dion

44 360 VIGNEUX DE BRETAGNE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice

clos le 31 Décembre 2018

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APC Ingénierie relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

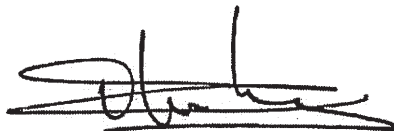
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 14 juin 2019



Thierry LOUBIERE
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/12/2018	31/12/2017	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement	2 500		2 500	
		Concessions, brevets et droits similaires	26 053	23 848	2 205	
		Fonds commercial (1)	5 336		5 336	5 336
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	499 245	313 632	185 613	132 878
		Autres immobilisations corporelles	413 763	195 530	218 233	210 952
		Immobilisations en-cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations (méthode de mise en équival.)				
		Autres participations	250		250	250
		Créances rattachées à des participations				
		T.I.A.P				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
Autres immobilisations financières		26 570		26 570	1 524	
Total (II)		973 718	533 010	440 707	350 940	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	10 511		10 511	3 442
		En-cours de production de biens				
		En-cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés				27 890
		Clients et comptes rattachés (3)	1 133 639	13 018	1 120 621	998 430
		Autres créances (3)	209 137		209 137	151 475
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	DIVERS	V.M.P (dont actions propres :)				
Instruments de trésorerie						
COMPTES DE RÉGULARISATION	Disponibilités	458 973		458 973	499 698	
	Charges constatées d'avance (3)	11 451		11 451	11 464	
	Total (III)		1 823 711	13 018	1 810 693	1 692 399
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)					
	Primes de remboursement d'obligations (V)					
	Ecarts de conversion actif (VI)					
	TOTAL GENERAL (I à VI)		2 797 429	546 028	2 251 401	2 043 339
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Clause de réserve de propriété Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

BILAN PASSIF

		31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (Dont versé :	48 492)	48 492
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	12 480	12 480
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence :	)	
	Réserve légale (3)	4 850	4 850
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées (3) (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	)	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants	)	
	Report à nouveau	733 169	484 653
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	109 493	248 515
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		908 484	798 991
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour risques	26 500	16 500
	Provisions pour charges		
	Total (III)	26 500	16 500
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	256 428	236 586
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	)	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	12 282	3 814
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	502 133	419 057
	Dettes fiscales et sociales	532 220	536 331
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	3 903
	Autres dettes	11 086	28 156
	Instruments de trésorerie		
Comptes rendus	Produits constatés d'avance (4)		
Total (IV)		1 131 641	1 227 848
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		2 251 401	2 043 339
Renvois	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)		
	Ecart de réévaluation libre		
	Réserve de réévaluation (1976)		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 141 541	1 046 259
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP			

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

				31/12/2018	31/12/2017
Nombre de mois de la période				12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION		1 - France	2 - Exportation	Total	Total
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
		3 098 981		3 098 981	2 851 782
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (14)	3 098 981		3 098 981	2 851 782
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée				-13 575
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			3 000	1 767
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			13 714	8 839
	Autres produits (1) (11)			15 183	29
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			3 130 878	2 848 843
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)			129 831	107 141
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-7 069	3 306
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			1 495 566	1 310 264
	Impôts, taxes et versements assimilés			50 109	52 588
	Salaires et traitements			984 880	860 624
	Charges sociales (10)			341 804	285 596
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			85 932	62 412
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant			6 200	4 010
	Dotations aux provisions				
	Autres charges (12)			2 307	452
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			3 069 560	2 686 393
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				61 318	162 450
OPERATIONS EN COURSE	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				4
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			4	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				0
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			5 500	
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers (V)			5 504	4
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				5 500
	Intérêts et charges assimilées (6)			1 919	2 059
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières (VI)			1 919	7 559
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				3 585	-7 555
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II-III-IV+V-VI)				64 903	154 895

Thierry LOUBIERE
Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	957	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 613	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (VII)	4 570	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	1 635	3 806
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	10 000	11 500
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 635	15 306
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-7 065	-15 306
	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
	Impôts sur les bénéfices (X)	-51 656	-108 926
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		3 140 952	2 848 847
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		3 031 458	2 600 332
5 - BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges) (15)		109 493	248 515

Renvois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			
	(2)	Dont	- Produits de locations immobilières	70	70
			- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier	8 544	7 994
			- Crédit-bail immobilier		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			
	(9)	Dont transferts de charges		13 184	8 489
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			
	(13)	Dont primes et cotisations complém. obligatoires personnelles : facultatives			
	(14)	Chiffre d'affaires en Euros et centimes		3 098 980,75	2 851 782,47
(15)	Résultat en Euros et centimes		109 493,35	248 515,25	

Thierry LOUBIERE
 Commissaire aux comptes
 Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
 5 rue du Sud 92140 CLAMART

Annexe

Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, selon le Plan Comptable Général en vigueur, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation et de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes et règlements obtenus.

- AMORTISSEMENT DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les durées d'amortissement sont les suivantes:

- | | |
|---------------------------------------|------------|
| - Logiciels: | 1 an |
| - Matériels & outillages: | 3 à 5 ans |
| - Agencements: | 5 à 20 ans |
| - Matériel de transport: | 1 à 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique: | 3 à 10 ans |

-DEPRECIATIONS D'ACTIF

Elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

-CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

-OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours en fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision en totalité, si il n'a pas été mis en place des opérations de couverture de change.

- PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

- INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

L'entreprise constate en engagement hors bilan l'intégralité des engagements déterminée de manière actuarielle, pendant toute la durée d'acquisition conditionnelle des droits conférés aux bénéficiaires, tout en probablisant les risques que le salarié quitte l'entreprise avant son départ en retraite.

Faits caractéristiques

- Les travaux d'aménagement du site de Morangis sont achevés sur 2018.

Notes sur l'actif

Immobilisations

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement		2 500		2 500
- Fonds commercial	5 336			5 336
- Site et outils Internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 203	2 700		23 903
Total	28 689	5 200		33 889
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. sur sol propre				
. sur sol d'autrui				
. installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels	395 385	103 860		499 245
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	242 590	26 331		268 921
. matériel de transport	48 100	630		48 730
. matériel de bureau	81 480	14 632		96 112
. emballages récupérables, divers				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	767 555	145 453		913 008
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	250			250
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres Immobilisations financières	7 024	26 570	7 024	26 570
Total	7 274	26 570	7 024	26 820
Total général	803 518	177 223	7 024	973 718

Thierry LOUBIERE

Commissaire aux comptes
Inscrit auprès de la Cour d'Appel de Versailles
5 rue du Sud 92140 CLAMART

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Site et outils internet	2 150			2 150
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 203	495		21 698
Total	23 353	495		23 848
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
. Sur sol propre				
. Sur sol d'autrui				
. Installation agencement aménag.				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	262 507	51 125		313 632
- Autres immobilisations corporelles				
. Instal, agencements, aménagements divers	69 121	20 346		89 467
. Matériel de transport	20 361	7 658		28 019
. Matériel de bureau	71 735	6 308		78 043
. Emballages récupérables, divers				
Total	423 724	85 437		509 161
Total général	447 077	85 932		533 009

Créances

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	26 570	26 570	
Clients douteux ou litigieux	3 998	3 998	
Autres créances clients	1 129 640	1 129 640	
Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie (antérieurement constituée))			
Personnel et comptes rattachés	8 750	8 750	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	850	850	
Impôts sur les bénéfices	114 737	114 737	
Taxe sur la valeur ajoutée	78 740	78 740	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	6 061	6 061	
Charges constatées d'avance	11 451	11 451	
Totaux	1 380 797	1 380 797	
(1) Montants des - Prêts accordés en cours d'exercice			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêt et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Notes sur le passifCapitaux propres**Composition du capital social**

Désignation	Actions ou parts sociales		
	Nombre	Valeur Unitaire	Total
Au début de l'exercice	2694	18,00	48 492
Emissions dans l'exercice			
Remboursées dans l'exercice			
A la fin de l'exercice	2694	18,00	48 492
Augmentation de capital par incorporation de réserves			
Réduction de capital par prélèvement sur les réserves			

Dettes**Echéance des dettes**

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)				
à 1 an max. à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine	266 428	81 552	138 840	36 036
Emprunts et dettes financières divers (1) & (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	502 133	502 133		
Personnel et comptes rattachés	192 691	192 691		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	94 270	94 270		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	219 254	219 254		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	26 005	26 005		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 268	2 268		
Groupe et associés (2)				
Autres dettes	11 086	11 086		
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
Total	1 304 135	1 129 259	138 840	36 036
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	85 917	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	65 502			

Provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'ex.	Diminutions : Reprises de l'ex.	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles 30%					
Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)					
Autres provisions réglementées					
Total (I)					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Provisions pour litiges		16 500	10 000		26 500
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total (II)		16 500	10 000		26 500
DEPRECIATIONS					
sur immobilisations	- incorporelles				
	- corporelles				
	- titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobilisations financières	5 500		5 500	
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients		7 348	6 200	530	13 018
Autres dépréciations					
Total (III)		12 848	6 200	6 030	13 018
Total (I + II + III)		29 348	16 200	6 030	39 518
dont dotations et reprises	- d'exploitation		6 200	530	
	- financières			5 500	
	- exceptionnelles		10 000		
Titres mis en équivalence:montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					

Autres informations**Détail des charges à payer**

Désignation	Montant
Fournisseurs FNP	37 999
Dettes prov. congés payés	99 181
Provision prime vacances	17 109
Provision prime Bilan	10 000
Provision Intéressement	10 000
Charges sur congés à payer	41 579
Prov charges sur prime	4 400
Etat - Autres charges à payer	25 033
Charges à payer	4 306
Total	249 606

Détail des produits à recevoir

Désignation	Montant
Clients factures à établir	65 593
fournisseurs avoirs à recevoir	2 274
Total	67 867

Crédit BailEngagements de crédit-bail mobilier

Valeur d'origine 367 422

Redevances payées	
sur les exercices antérieurs	122 308
sur l'exercice	76 673
Total	198 981

Redevances restant à payer	
à moins d'un an	71 990
entre 1 et 5 ans	177 322
à plus de 5 ans	0
Total	249 312

valeur résiduelle	
à moins d'un an	1 354
entre 1 et 5 ans	5 931
à plus de 5 ans	0
Total	7 285

Autres informations

Indemnités de départ en retraite

Les engagements sont estimés à 194 000 € à la clôture de l'exercice sur la base d'un départ du salarié à son initiative.

Les principaux paramètres sont:

- taux d'actualisation: 1.57 %
- taux d'évolution des salaires: 2.00 %
- taux de turn-over faible

Ces engagements sont couverts à hauteur de 9 100 € sur des fonds placés à l'extérieur.

Evènements post-clôture

Néant.

Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE, est constaté en diminution des charges de personnel pour 47 617 €.

Il a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. A cet effet, il est utilisé au financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique, et de reconstitution du fonds de roulement.

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait, indirectement, à donner une rémunération individuelle.

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Désignation	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la société a un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes (actif circulant)		
Créances clients et comptes rattachés		45 474
Autres créances		
Capital souscrit appelé non versé		
Total actif		45 474
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		284 712
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total passif		284 712
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Total produits		
Charges financières		
Total charges		